CENTRE AÉRÉ de PÂQUES 2025
PROCÉDURES D'INSCRIPTION & TARIFICATION

1. Le centre aéré de Pâques en quelques mots

Le centre aéré de Pâques 2025 se déroule du mardi 22 avril au vendredi 25 avril et s'adresse aux enfants de 5 à 10 ans révolus dont les parents habitent au Petit-Saconnex.

Attention, nous ne disposons que de 32 places. Nous faisons cependant notre possible pour augmenter notre capacité d'accueil pour les futurs centres aérés.

Les jours et horaires sont les suivants :

Jours	Heures d'arrivée	Heures de départ
Mardi au vendredi	08h30 à 09h00	17h00 à 17h20

2. Conditions et dates concernant la pré-inscription

La pré-inscription débute le mardi 18 février à 09h00 et se termine le dimanche 23 février à 21h00.

Vous pouvez préinscrire vos enfants en utilisant l'un des moyens de communication suivant :

1) Formulaire en ligne	2) En version papier
https://o-ptit-sac.ch/system/files/2025-02/Fiche pré-inscription - CA de Pâques 2025.pdf Le formulaire en format PDF est à imprimer, à compléter et à nous envoyer scanné à l'adresse suivante : **centre.aere@o-ptit-sac.ch**	**Maison de quartier des Asters-Servette** Rue Schaub 47 1202 Genève Tél : 022/734.06.33 *Ouvert du mardi au vendredi (15h00 à 19h00)*

- Pour des raisons pratiques, nous encourageons la première méthode d'inscription.
- Les formulaires réceptionnés avant le lundi 17 février 2025 ne seront pas pris en compte. Il en sera de même pour les dossiers illisibles ou incomplets.
- Nous prendrons également en considération les pré-inscriptions qui nous parviendront après le 23 février 2025. Cependant, s'il n'y a plus de place, votre enfant sera en liste d'attente mais nous ne manquerons pas de vous informer si une place venait à se libérer.

3. Analyse des dossiers réceptionnés

Une fois les dossiers réceptionnés, nous procéderons à leur analyse en tenant compte de plusieurs critères dans le but de faciliter le tri des données.

Notre méthodologie d'inscription s'aligne à la mission de notre maison de quartier qui concerne autant l'inclusion sociale que le droit à la participation. Nous mettons dans ce sens tout en œuvre pour permettre aux enfants, qui résident et sont scolarisés au Petit-Saconnex, de participer au minimum à l'un de nos centres aérés 2025 (printemps, été ou automne).

Les critères que nous utilisons pour l'analyse des dossiers sont les suivants :

- enfants résidants au Petit-Saconnex ;
- inclusion sociale et droit à la participation ;
- parent qui élève seul son enfant et sans aucune alternative de garde pendant les vacances ;
- demandes à ce que des frères et sœurs participent ensemble à l'un de nos centres aérés ;
- validation de l'inscription si le délai de paiement est respecté.

Nous travaillons étroitement avec la Ville de Genève pour trouver des solutions qui répondent aux besoins des habitant.es de notre quartier. Nous collaborons également avec les autres centres socioculturels, à proximité du Petit-Saconnex, pour croiser nos listes et orienter, si besoin, les parents vers les centres qui disposent encore de places dans leur structure d'accueil.

4. Confirmation de votre inscription

La facture, que vous recevrez dans le courant de la semaine du 3 mars 2025, par courrier électronique ou voie postale, fera office de confirmation sous réserve que la totalité du paiement soit versée avant le vendredi 14 mars 2025.

Si votre enfant est en liste d'attente, nous ne manquerons pas de vous informer par courrier électronique ou par téléphone dans le courant de la semaine du 17 mars 2025.

5. Annulation

- En cas d'annulation, un montant de CHF 20.- sera déduit du remboursement.
- Toute demande d'annulation effectuée moins d'une semaine avant le début du centre aéré ne fera l'objet d'aucun remboursement sauf en cas d'urgence médicale (avec certificat envoyé au plus tard 3 jours après la demande d'annulation).

6. Tarification

Les tarifs hebdomadaires ci-dessous comprennent : les animations, les sorties, la collation matinale ainsi que le goûter de l'après-midi. Un pique-nique équilibré pour le repas du midi devra être préparé quotidiennement par vos soins (plus d'informations à ce sujet sur la fiche d'informations pratiques qui vous sera envoyée une semaine avant le début du centre aéré).

Si vous avez deux ou trois enfants, merci de le mentionner dans chaque formulaire de pré-inscription afin que nous puissions le prendre en compte pour la facturation. Les montants et tarifs hebdomadaires, listés ci-dessous, sont en CHF.

Revenu annuel familial 2023	Prix pour 1 enfant	Prix pour 2 enfants	Prix pour 3 enfants
Moins de 30'000.-	43.-	77.-	102.-
30'001.- à 42'000.-	51.-	94.-	135.-
42'001.- à 54'000.-	53.-	119.-	166.-
54'001.- à 66'000.-	77.-	145.-	192.-
66'001.- à 84'000.-	90.-	170.-	230.-
84'001.- à 102'000.-	111.-	213.-	306.-
102'001.- à 138'000.-	149.-	289.-	421.-
138'001.- à 174'000.-	183.-	357.-	523.-
174'001.- à 210'000.-	213.-	417.-	612.-
Plus de 210'000.-	230.-	451.-	663.-

Ces tarifs se basent sur le revenu annuel familial 2023. En cas de difficulté financière, merci de nous contacter afin de vérifier si un arrangement pourrait être convenu.

7. Fiche d'informations pratiques

Une fiche d'informations pratiques sera envoyée par courrier électronique aux parents qui auront reçu la confirmation d'inscription de leur enfant au centre aéré de Pâques 2025.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous écrire sur notre courrier électronique dédié à nos centres aérés : **centre.aere@o-ptit-sac.ch**